

Nouvel acteur social pour lutter contre les violences familiales



Mise en place en septembre dernier au sein du groupement de gendarmerie du Tarn, la Maison de la protection des familles compte désormais une assistante sociale civile pour relier social et judiciaire.

Depuis le 1er mars, Julie Francal, assistante sociale pendant 20 ans au sein du conseil départemental, a rejoint la Maison de protection des familles (MPF 81) du groupement de gendarmerie du Tarn. Créée en novembre dernier suite au Grenelle des violences conjugales de 2019, cette structure, composée de cinq personnels militaires, est dédiée à la lutte contre les violences intrafamiliales et la protection de tous les publics vulnérables au sein de la famille.

Détachée par le département qui finance en partie son poste, Julie Francal, personnel civil, devient un maillon indispensable dans cette lutte, en particulier en zone rurale.

"C'est une personne qui fait le lien entre deux mondes très différents, le social et le judiciaire" résume le lieutenant-colonel Guichet. Nommé dans le Tarn il y a deux ans, c'est lui qui a supervisé la création de cette Maison. "On a fait un choix de personnels spécialisés et intéressés par ce domaine" précise-t-il. Une satisfaction que partage l'adjudante-chef Sandrine Chrétien qui commande cette nouvelle unité.

Violences, fugues, harcèlement

Physiquement, le siège de la MPF 81 est installé au sein du centre opérationnel de gendarmerie du Tarn à Albi. À l'intérieur, des bureaux dédiés permettent de recevoir les victimes qui s'adressent à la gendarmerie. Dès cette semaine, Julie Francal sera également présente dans les brigades de gendarmerie de Gaillac et de Graulhet où elle disposera là aussi d'un bureau dédié pour des entretiens bien sûr confidentiels et gratuits.

"On se déplace aussi aux domiciles et on peut également recueillir les plaintes en mobilité" précise l'adjudante-chef Sandrine Chrétien. Public cible, les victimes et co-victimes de violences intrafamiliales dont les enfants, les personnes en situation de handicap ou encore les personnes

âgées. "La Maison de Protection des familles ne concerne pas que les violences intrafamiliales mais aussi les fugues, la prostitution, le harcèlement" détaille le lieutenant-colonel Guichet.

En 2021, 70 % des victimes de violences intrafamiliales étaient inconnues des services sociaux du département. L'arrivée de Julie Francal comme "intervenante sociale" au sein des équipes de gendarmerie va permettre "une prise en charge pluridisciplinaire", précise Sandrine Chrétien.

"Être réactif"

"Je suis là pour tout ce qui nécessite un regard social, une évaluation. L'intérêt c'est d'être réactif. Les gendarmes peuvent me solliciter pour une fiche de saisine, pour rappeler des personnes où recevoir celles qui se présentent spontanément à la brigade" détaille Julie Francal qui assure également le lien nécessaire avec les familles. Une tâche facilitée par sa solide expérience et un réseau professionnel très utiles. "Sur l'intérêt d'accompagner les victimes, nous sommes parfaitement raccord même si nos portes d'entrée ne sont pas les mêmes, moi le social et eux le judiciaire. Et ce qui est très nouveau c'est la prise en compte des enfants" salue la nouvelle intervenante sociale.

Autre atout, non des moindres, pour une efficacité maximale, la Maison de la protection des familles travaille en collaboration étroite avec les associations comme le Centre d'information des femmes et des familles (CIDFF), l'association "Une autre femme" à Lavour ou encore l'association judiciaire du Tarn (AJT) pour la gestion des bracelets de surveillance électronique ou les téléphones "grave danger".

"Pour nous ça permet de centraliser et de faciliter le lien avec la gendarmerie. La présence de Julie Francal est un plus qui permet une évaluation globale des situations et une bonne orientation face à l'urgence sociale" témoigne Annabelle Daures, directrice du CIDFF associé au dispositif dès sa mise en place en septembre dernier. Un plus pour le suivi des procédures et des prises en charge.

Une aide précieuse pour les équipes de terrain

Depuis 2020 des Maisons de protection des familles sont créées au sein de chaque groupement de gendarmerie départementale, en partenariat avec les associations concernées. Elles sont chargées d'aider les unités de terrain dans l'audition des victimes et des auteurs, la formation des gendarmes, la sensibilisation des différents acteurs aux violences, l'accompagnement et le suivi des victimes.

M.L